



GROUPE THALES
www.cfdt-thales.com

Inacceptable !

Aux salariés les sacrifices,

Aux actionnaires les bénéfices !

Avril 2020 : envoi au ministre de l'économie et aux administrateurs d'un e-mail intersyndical demandant le renoncement au reste des dividendes à payer au nom d'un juste partage des sacrifices.

Mai 2020 : renoncement au paiement du reste à payer des dividendes (~430 M€).

Pour les salariés : déclenchement de l'activité partielle, avec impacts sur les congés et les RTT.

Pour les actionnaires : impacts sur les dividendes.



Septembre 2020 : début de négociation d'un accord d'APLD en parallèle d'une restructuration du Groupe.

Octobre 2020 : le CA décide que les dividendes 2021 correspondront à 40% des résultats et vote également le versement anticipé de 40cts par action. (~85 M€)

Pour les salariés : suppressions de postes, activité partielle de longue durée, etc...

Pour les actionnaires : des SOUS !!

Pour la CFDT : face à l'impact de la crise sur les activités de Thales (pas de retour prévu du trafic aérien avant 2025) et ses conséquences : potentielles rationalisations d'établissements et d'activités, plus de 1000 suppressions de postes, 4 500 salariés concernés par l'APLD. Nous demandons un juste partage des mesures et une solidarité de la part des actionnaires.

Afin de faire face à cette crise, qui est loin d'être terminée, et préparer l'avenir, il nous paraît préférable d'investir dans la recherche et la formation des salariés, notamment ceux dont les postes sont fragilisés, plutôt que d'augmenter le niveau des dividendes et de décider du versement d'un acompte aux actionnaires.

Cette situation vous révolte, vous souhaitez exprimer votre avis et que celui-ci soit pris en compte ?

Contactez la CFDT ! Rejoignez nos équipes !!

